



Concours d’Affiche

Festival de théâtre amateur : TinTAMart 2018

REGLEMENT

L’association TAM Tréteaux Amateurs de Massy vous propose de participer à un concours d’affiche pour présenter son festival 2018.

1. Présentation

Ce concours a pour but la réalisation d’un visuel destiné à la promotion du festival TinTAMart 2018 des Tréteaux Amateurs de Massy qui aura lieu du 2 au 24 juin 2018 et dont l’essentiel de la communication se fera sous forme d’affichage en ville, de programmes, de flyers et sur le site internet de l’association et de ses partenaires.

2. Organisation

Ce concours est organisé par l’association TAM, Tréteaux Amateurs de Massy. Cette association, basée sur le bénévolat, a pour principal champ d’activité d’assurer l’épanouissement de ses membres par le jeu d’acteur notamment par le biais d’ateliers théâtre, la création de spectacles vivants et l’organisation de son festival de théâtre amateur au Petit Théâtre Saint-Exupéry de Massy.

3. Conditions

Ce concours est ouvert à toute personne, à l’exclusion des membres du conseil d’administration, sans aucune restriction autre que celle d’approuver le présent règlement (accord des parents pour mineurs). Par ailleurs, notre association se réserve le droit, par l’intermédiaire de son Conseil d’Administration, d’exclure tout dessin pour lequel elle a des motifs raisonnables de croire qu’il porte atteinte à la propriété intellectuelle ou à tout autre droit de toute tierce. De même, le conseil d’administration se réserve le droit d’exclure tout participant s’il estimait que le projet d’affiche proposé pouvait être considéré comme :

- Dévalorisant pour TAM,
- Pouvant enfreindre la législation française et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, si le CA considérait que le projet d’affiche est :
 - o A caractère injurieux, diffamatoire, raciste ou portant atteinte à l’honneur ou à la réputation d’autrui, incitant à la discrimination ou à la haine,
 - o Présentant un caractère pornographique ou pédophile,
 - o Incitant à commettre un délit ou un crime.



4. Principe du concours

Thème

Le visuel doit être en lien avec le contenu du festival, c'est-à-dire la représentation de spectacles de théâtre amateurs enfants et adultes.

Dessin et graphisme

Les dessins et graphismes proposés devront être des créations personnelles, sans utilisation d'œuvres déjà existantes. Ils doivent, de plus, être libres de droits. Il ne sera accepté aucune œuvre résultant d'un précédent concours, toute réalisation ne pourra s'apparenter à des affiches déjà existantes.

Aspect technique

Les participants devront réaliser une illustration type affiche. Tous les moyens et outils sont acceptés. L'original devra pouvoir permettre de réaliser (si sélectionné) des impressions de format 60x40 cm, avec une bonne qualité d'image avec une résolution de 300 dpi un profil couleur en CMJN.

Pour les créations sur support papier, merci d'en faire un scan haute résolution pour nous les soumettre ou pour les membres de TAM de remettre le dessin sous format A3 portrait à son professeur.

Les éléments devant impérativement figurer sur l'affiche sont :

- ✓ 22^{ème} TinTAMart
- ✓ Festival de théâtre amateur
- ✓ du 2 au 24 juin
- ✓ le site internet de l'association « www.tam.asso.fr »

Sur l'affiche en bas et/ou en haut, laisser un espace libre qui sera complété par les logos de l'association, des partenaires et certaines mentions (cf. affiche TinTAMart 2017).

5. Participation

Pour la sélection, vous envoyez votre (ou vos) projet(s) par courrier électronique, à l'adresse tam@tam.asso.fr en format réduit JPEG (3 Mo maxi) uniquement.

Votre e-mail de participation doit inclure les mentions suivantes : nom, prénom, date de naissance, ville de résidence, adresse e-mail, numéro de téléphone.

La participation doit être envoyée avant le **18 mars 2018**. Les Tréteaux Amateurs de Massy n'assument aucune responsabilité relativement aux participations perdues, retardées ou endommagées et celles-ci seront considérées comme invalides.

6. Sélection du gagnant

Les membres du Conseil d'Administration de l'association Tréteaux Amateurs de Massy sélectionneront le gagnant lors de leur réunion de fin mars 2018. Le gagnant sera avisé



directement par mail et/ou par appel téléphonique. La création gagnante sera publiée sur le site <http://www.tam.asso.fr> et nos réseaux sociaux <https://www.facebook.com/treteauxamateursdemassy>.

7. Récompenses

Le gagnant du concours recevra, une fois que la version définitive du projet reçue, les récompenses suivantes :

- Crédit de ses nom et prénom sur l'affiche du festival,
- 2 entrées gratuites aux représentations du festival 2018,
- un cadeau surprise.

8. Propriété intellectuelle

En soumettant votre graphisme, vous déclarez que celui-ci est entièrement original et qu'il ne porte pas atteinte aux droits des tiers, les Tréteaux Amateurs de Massy ne sauraient être tenus pour responsables d'une contrefaçon dont vous êtes l'auteur, vous en assumerez la totale responsabilité. Dans le cas où le candidat ne respecte pas le règlement avec une création qui comprendrait un emprunt à une production artistique ou graphique, celui-ci serait seul responsable auprès des ayant-droits (Cf. code de la propriété intellectuelle). Alors, l'association Tréteaux Amateurs de Massy s'octroie le droit de retirer la création du concours. L'auteur de l'affiche retenu cède à l'association Tréteaux Amateurs de Massy ses droits d'imprimer, de publier, de diffuser et de reproduire sous toutes formes sa création. L'association Tréteaux Amateurs de Massy est libre d'utiliser autant qu'elle le désire votre affiche ou des extraits de celle-ci pour son site web ou pour diverses communications.

9. Intervention graphique

Afin de faire correspondre au maximum à l'image que l'association souhaite donner du festival, l'association Tréteaux Amateurs de Massy pourra éventuellement retoucher l'affiche sélectionnée. L'association Tréteaux Amateurs de Massy s'engage à n'apporter aucune modification de fond sur les créations sans l'autorisation de l'auteur.

10. Annexe – Affiche TinTAMart 2017



RÉTEAUX
MATEURS
DE MASSY

TAM

Ma Ville Avance
OPÉRA DE MASSY

ESPERANCE
LE CONSEIL GÉNÉRAL

EMC
21 TINTAMART
DU 7 au 25 juin
FESTIVAL
DE THEATRE AMATEUR

Création Eponine Bobe 2017

 Programme détaillé sur www.tam.asso.fr